

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

CFA FIH 88 FORMATION

FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS DE DEMAIN

MÉTIERS ET DIPLÔMES

PRÉPARÉS : CQP-IH

(CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE).

ACTUELLEMENT :

- CQP RÉCEPTION
- CQP AGENT DE RESTAURATION
- CQP PIZZAIOLO
- CQP BARMAN
- CQP EMPLOYÉE D'ÉTAGE
- CQP CUISINIER
- TITRE PRO SERVEUR
- TITRE PRO COMMIS DE CUISINE

M.A.J 01.10.23



32 Rue André Vitu
88000 EPINAL

Téléphone : 03.29.64.02.02
06.25.12.51.75
Télécopie : 03.29.64.41.70
Site web : www.fih88.fr

LE CONTRAT

CDD en alternance de 6 à 12 mois en fonction du profil du candidat et du caractère saisonnier du poste. Contrat pouvant débiter à tout moment de l'année.

L'ALTERNANCE

- **En entreprise** : Temps de travail et formation pratique au métier, accompagné par un tuteur.
- **Au centre de formation** : Formation théorique au métier et à la connaissance du secteur CHRD (1 jour par semaine le lundi et un mardi / mois, pour les TP)

LE PUBLIC

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans et demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus dont la qualification ne permet pas d'accéder au métier souhaité.

LES AVANTAGES ENTREPRISE

- Aide à la formation 1 040 € pour contrat de 12 mois (si OPCA FAFIH, en contrat de pro).
- Aide à l'embauche de 2 000 € pour les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus.
- Aide supplémentaire à l'embauche de 4 000 € pour les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus
- Aide exceptionnelle de : 6 000 euros par contrat pour un alternant de moins de 30 ans.
- Exonération totale des cotisations patronales (assurances sociales et allocations familiales) pour les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus.
- Recrutement à la libre appréciation de l'entreprise avec possibilité d'accompagnement de notre centre de formation.
- Pas de précarité dû à l'issue du contrat.

LES OBJECTIFS

- Acquisition d'une expérience professionnelle dans le secteur CHRD.
- Obtention d'un **certificat de qualification professionnel** de l'Industrie Hôtelière (CQP niveau V équivalent à un CAP ou niveau IV (BAC Pro) ou d'un Titre Professionnel.

LA REMUNERATION (base 35 h).

Formation Initiale	16-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
Inférieur au bac pro	55 % du Smic (977€ brut)	70 % du Smic (1 244 € brut)	100 % Smic (1 778€ brut)
Egale ou supérieure au bac pro	65 % du Smic (1155€ brut)	80 % du Smic (1 423€ brut)	

Assistante de Formation : Melle HINGRAY Céline
Formateur : M.DIEUDONNE Régis

